

# L'infogérance est-elle soluble dans le Cloud

## ?

Sur site ou dans le Cloud? L'infogérance des entreprises françaises constituait la thématique de la dernière table ronde organisé par le Club de la presse informatique B2B (CPI-B2B) de **José Diz** (par ailleurs collaborateur de *Silicon.fr*), mercredi 12 février.

Un constat d'abord pour poser le tableau. « *Les investissements d'infrastructure sont en hausse ou stables en 2014 mais ils vont vers plus d'externalisation* », indique **Alain Pétrissans**, vice-président associé chez IDC. Selon une étude sur les tendances du DSI Club du cabinet d'analyse (300 DSI), alors que 18% des budgets dans l'investissement matériel sont en hausse pour 40% en baisse, ils sont 59% et 8% respectivement sur les chantiers d'externalisation de l'exploitation.

Globalement, les **investissements dans le Cloud** s'approchent des **3 milliards d'euros en 2014** (avec près de 1,8 milliard dans le Cloud privé virtuel, plus de 600 millions dans le Cloud privé dédié et 643 millions dans le Cloud auto-géré et privé-managé). « *Le marché du Cloud est équivalent aujourd'hui à celui de l'infogérance* », conclut l'analyste. De là à penser qu'un transfert s'opère... Reste à voir comment s'effectue la transition et les conséquences qu'elle entraîne.

## Profiter d'une transition pour goûter au Cloud

« *Ce n'est ni blanc ni gris*, indique **Sébastien Lescop**, directeur technique services chez Econocom-Osiatis. *On se pose la question de passer l'infogérance dans le Cloud dans le cadre des gros projets de remplacement.* » Et de citer l'exemple d'une PME qui avait besoin de revoir son ERP hébergé sur une infrastructure vétuste avec une volonté de forte croissance. « *Cela nécessitait une nouvelle infrastructure, la société a fait le choix du full Cloud en mode privé virtuel.* »

DSI de Nexans, fournisseur de câbles en tout genre (électriques, télécoms, bâtiments...), implanté en Europe, Amérique et Asie, **Konstantinos Voyiatzis** confirme l'opportunité d'une évolution interne pour passer au modèle Cloud. « *A l'occasion d'une nouvelle génération de câbles, nous avons décidé de basculer les applications métiers SAP sur Cloud privé en solution HP.* »

Selon le responsable, « *quand on est externalisé, c'est très facile de bouger les applications dans le Cloud ou d'en créer de nouvelles, mais il faut vraiment avoir une vraie maturité avec le prestataire* ». Définir précisément les besoins et encadrer les solutions est effectivement indispensable.

## Simple adaptation du contrat d'infogérance?

Si la transition est techniquement à portée de main, reste à étudier les conséquences sur un plan juridique. Pour **Raoul Fuentes**, avocat au cabinet Itéanu, « *c'est une erreur d'opposer les deux types de contrats* » car les points communs sont nombreux. On y retrouve les négociations techniques et juridiques longues, la définition des transferts de moyens, la question de la réversibilité, etc. A la nuance près que « *les technologies de virtualisation amènent une obligation éventuelle de dresser un*

*périmètre d'exploitation physique des données* ». D'abord pour répondre aux obligations légales interdisant le transfert de données personnelles à l'extérieur de l'Europe. Ensuite pour protéger les données sensibles en regard des révélations sur les écoutes sauvages de la NSA. D'où l'intérêt du Cloud souverain.

Attention ensuite aux niveaux de services (SLA) à attendre. « *Le contrat Cloud classique évolue dans le temps, mais précise avant tout les tarifs et engagements sur les interventions incidents* », indique Sébastien Lescop (Econocom-Osiatis). « *La plupart du temps, le prestataire va proposer un SLA standard qui ne correspond pas forcément aux spécificités des besoins de l'entreprise, nuance Raoul Fuentes. Mettre l'informatique sur le Cloud est **au moins aussi complexe qu'un contrat d'intégration**. Cela nécessite un maître d'œuvre pour superviser le projet, le plan d'assurance qualité, les licences, le SAV et toutes les choses auxquelles ne pense pas forcément l'entreprise. Le mot clé est « intégrateur ».* »

Une vue que rejoint **Eric Antib**, directeur technique de NetApp qui, proche des revendeurs, voit « *l'avènement du Cloud hybride, encore naissant en France, qui transforme les intégrateurs en 'Cloud builder'. Cela répond à la nécessité de déborder sur le Cloud public, avec des connexions déjà établies, en cas de besoin. L'évolution du marché est aux solutions hybrides ou prêtes à l'emploi.* ».

## Quelles économies avec le Cloud ?

« *Le Cloud permet de réduire les coûts à court terme en économie d'achat matériel, logiciel et de temps de déploiement, souligne Alain Pétrissans, mais il est avant tout vu comme une **solution d'agilité** pour répondre à la demande des métiers.* » « *On a changé le modèle économique et on a fait immédiatement des économies, mais quatre ans après, je pense que je vais faire de nouvelles économies, renchérit Konstantinos Voyiatzis (Nexans) qui espère renégocier avec HP car le prix du matériel a baissé, et j'ai plus de volume utilisateur... D'autant que j'achète un service existant, sur catalogue.* »

Concernant les économies immédiates, le passage au Cloud a permis à l'entreprise de réaliser **entre 25 et 28% d'économies, principalement en électricité** (avec la fermeture d'une centaine de salles informatiques) et sur la masse salariale passée de 450 à 312 personnes. Sur ce dernier point, néanmoins, Nexans n'a pas eu à lancer de plan social s'arrangeant entre reclassements internes et départs volontaires.

### Le DSI face au Cloud

Le Cloud « *nécessite que le DSI ait de **bonnes notions des contrats** pour préparer les audits, témoigne, fort de son expérience, Konstantinos Voyiatzis. Il faut assurer la gestion des partenaires mais aussi changer les mentalités pour faire comprendre qu'il n'y a plus besoin d'acheter un nouveau serveur, par exemple. On gère plus de services que de personnel, mais la difficulté réside dans la gestion des prestataires.* »

Le DSI doit aussi anticiper les risques de pannes et gérer ses PRA/PCA (plan de reprise/continuité d'activité). « *Le plus important est la chaîne humaine, poursuit le DSI de Nexans, cela dépend vraiment de la façon dont on réagit. Plus les équipes connaissent les prestataires et mieux c'est, au-delà de la complexité de l'infrastructure.* »

Quant à la *compliance* et aux **réglementations mouvantes**, « *c'est un vrai casse-tête* », reconnaît Konstantinos Voyiatzis qui doit faire face aux exigences de stockage de certaines données dans le

pays du client (la Défense américaine ou française, notamment). « *Les données techniques restent locales même si les données financières circulent* », propose, en guise de solution, le responsable.

Une problématique qui ne va probablement pas aller en se simplifiant. « *Les Etats-Unis sont effectivement très préoccupés de la localisation des données à tel point que Amazon divise le monde en régions dont l'une est garantie pour les données gouvernementales, localisées sur le territoire US. Cette zone est inaccessible aux autres, explique l'avocat Raoul Fuentes. La CNIL parle de « compartimentalisation » des accès pour respecter les obligations de sécurité du client avec responsabilité contractuelle du prestataire.* »  
De nouveaux casse-têtes en perspective pour les DSI.

---

### **Lire également**

[Toutes nos actualités DSI](#)